



**HAL**  
open science

## Circulations monétaires et modes de production du numéraire dans le monde celtique

Katherine Gruel, David Wigg-Wolf

► **To cite this version:**

Katherine Gruel, David Wigg-Wolf. Circulations monétaires et modes de production du numéraire dans le monde celtique. Anne Colin; Florence Verdin. L'âge du Fer en Aquitaine et sur ses marges. Mobilité des personnes, migrations des idées, circulations des biens dans l'espace européen à l'âge du Fer. Actes du 35e colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Bordeaux, 2-5 juin 2011), Supplément Aquitania (30), Fédération Aquitania, pp.693-711, 2013, 978-2-910763-34-3. halshs-00961532

**HAL Id: halshs-00961532**

<https://shs.hal.science/halshs-00961532v1>

Submitted on 9 Feb 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

## Circulations monétaires et modes de production du numéraire dans le monde celtique

---

*Katherine Gruel, David Wigg-Wolf*

La question du développement de la monnaie dans les sociétés “sans monnaie” est souvent débattue. La diversité des monnayages et des alois interdit toute référence à un système unique et normalisé d'évaluation en unités de compte des monnaies gauloises et, en général, des monnaies du monde celtique. Les conditions de l'emploi de la monnaie aux III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. a.C. (La Tène C - La Tène D1) y sont différentes selon les régions. Sans texte pour définir les conditions de fonctionnement de la monnaie, il ne reste que les pièces pour témoigner des usages monétaires. On peut classer les fonctions monétaires en quatre grandes catégories : les dons et contre-dons aux dieux (offrandes) et aux hommes (largesses), l'épargne publique ou privée (trésors), la transmission des richesses (dot, héritage) et, enfin, le paiement des taxes et impôts, des services, des biens.

Or, les échanges monétaires sont éphémères ; ils ne laissent pas de traces directes et donc l'archéologue mettra au jour des monnaies dans des contextes particuliers, sorties du mouvement des échanges. Ce sont des monnaies sacralisées sous forme d'offrandes monétaires dans les sanctuaires, des pièces jetées dans des lieux sacrés comme les gués, les sources, les fontaines ou encore associées à des pratiques funéraires dans les tombes. On trouvera aussi des monnaies thésaurisées, dépôts enfouis ou déplacés et enfin des monnaies isolées, perdues ou laissées intentionnellement en un endroit précis. Les cartes de répartition monétaire nous renseignent sur la diffusion des différentes séries monétaires dans l'espace européen de l'âge du Fer. Leur circulation est très variable selon les monnayages, selon les pouvoirs émetteurs, selon les alliages, selon les usages monétaires, selon les volumes d'émissions.... À l'échelle du site, la nature des contextes, l'association des monnaies avec les autres mobiliers, leur positionnement par rapport aux structures permettent peu à peu d'en préciser les usages.

### LES CIRCULATIONS MONÉTAIRES

L'examen des circulations monétaires montre des structurations différentes selon les séries. Il est encore difficile de préciser si celles-ci sont liées à des usages spécifiques ou à des émetteurs inspirant une confiance plus ou moins grande dans leurs monnayages. On peut cependant distinguer :

#### **Les monnayages régionaux, cités, fédération de cités**

Les monnayages de cités sont les plus simples à identifier car leur répartition s'identifie aux territoires des cités. Ils correspondent à un choix particulier d'économie monétaire dans lequel les monnaies restent confinées à une zone précise où elles restent les seules à circuler. Les autres pièces n'y ont pas cours et doivent donc être changées aux limites du territoire. Ceci présente le double intérêt pour le pouvoir émetteur de contrôler parfai-

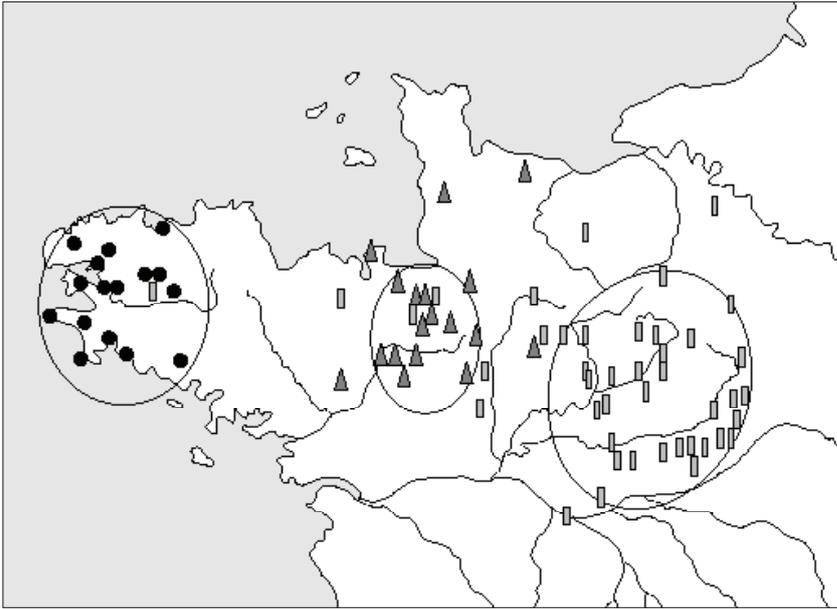


Fig. 1. Circulation des monnaies osimes, coriosolites et aulerques, monnayages de cité (Gruel).

tement la masse monétaire en circulation et de générer des profits éventuels liés au change à ses frontières. C'est le choix des Ptolémée en Égypte<sup>1</sup>, c'est aussi le système adopté par beaucoup de cités celtiques au début de leurs frappes. Les Armoricains l'ont maintenu jusqu'au 1<sup>er</sup> s. a.C., ce qui permet d'identifier les monnayages osimes, coriosolites, aulerques cénomans par exemple (fig. 1)<sup>2</sup>. Les bronzes épigraphes arvernes, sur lesquels sont indiqués des noms de chefs identifiés par le texte de César, circulent essentiellement sur le territoire arverne (fig. 2) (Auvergne), à l'exception notable de leur forte présence à Alésia !<sup>3</sup> C'est aussi le cas de plusieurs monnayages de la région du Rhin Moyen et de la Moselle (Scheers 30 classes IV-VI, 30a, 54-56 et 199-201) qui restent surtout localisés dans cette région (fig. 3, 4, 5) mais où circulent aussi des monnaies venues d'ailleurs.

L'économie monétaire fermée est en effet très contraignante et implique un pouvoir fort qui contrôle tout. Elle freine souvent les échanges et très vite elle s'assouplit dans les zones d'échanges intensifs. Les cités s'alignent sur un même étalon et ouvrent alors leur frontières aux monnayages voisins. Ainsi, dans la zone dite du "denier gaulois"<sup>4</sup>, les cités émettent des pièces d'argent alignées sur le quinaire romain<sup>5</sup> et adoptent un même type monétaire au droit avec la tête casquée de Rome marquée du X du denier romain : ces pièces semblent avoir libre cours sur un grand Centre-Est, des Éduens aux Helvètes, et il devient alors difficile d'identifier l'émetteur, sauf sur les monnaies épigraphes. Le noyau de cette zone monétaire ouverte correspond aux Éduens, aux Séquanes, aux Lingons, aux Helvètes. Elle se met en place dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. a.C. Peu à peu, l'ensemble des cités gauloises et rhénanes s'aligne sur cet étalon quinaire, favorisant les changes et donc les échanges. Les types monétaires se diversifient de nouveau mais sans fermeture des territoires sur eux-mêmes (ceci rend parfois très difficile leur attribution). Certaines séries, émises dans cette région du Centre-Est, sont acceptées partout comme les KALETEDOY, les TOGIRIX..., il semble qu'elles suivent les déplacements des armées. En effet, certaines de ces séries d'argent ont non seulement circulé très largement, mais leur production

1- de Callatay 2005, 117-134.

2- Gruel 2002.

3- Fischer & Gruel 2001, 21-67.

4- Colbert de Beaulieu 1973, 229-232.

5- Gruel & Barrandon 2000, 402-408.

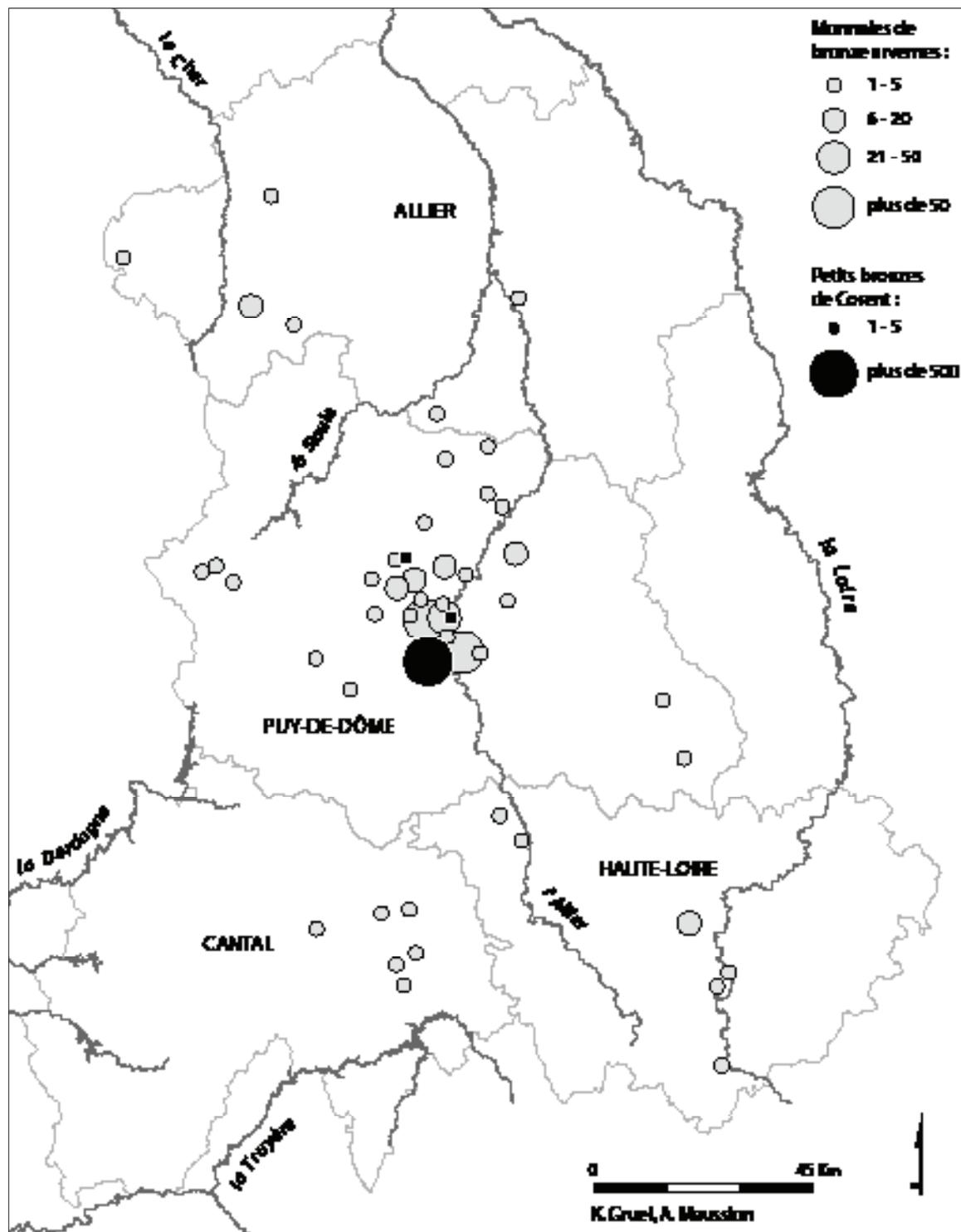


Fig. 2. Circulation des bronzes épigraphes arvernes et des petits bronzes de Corent (Gruel, Lallemand).

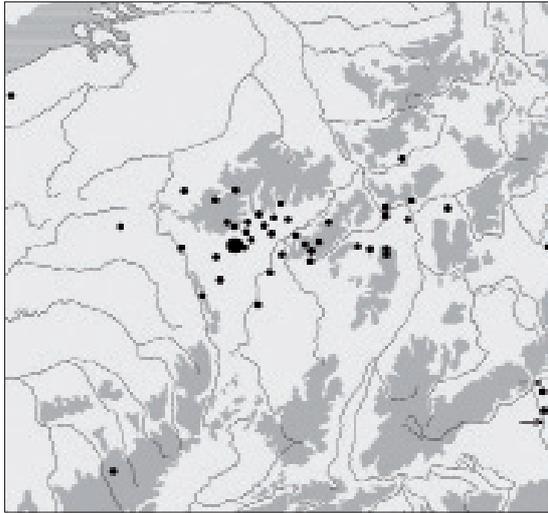


Fig. 3. Circulation en Rhénanie de la série monétaire Scheers 30 cl. V (d'après Loscheider 1998).

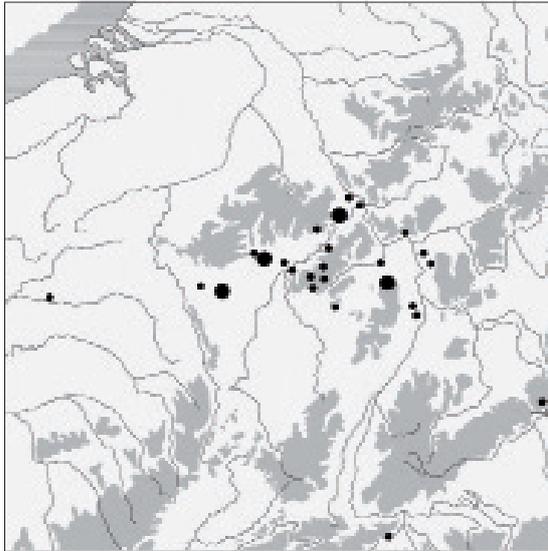


Fig. 4. Carte de répartition du type Hakennase, LT 9401, Scheers 54 (d'après Loscheider 1998).

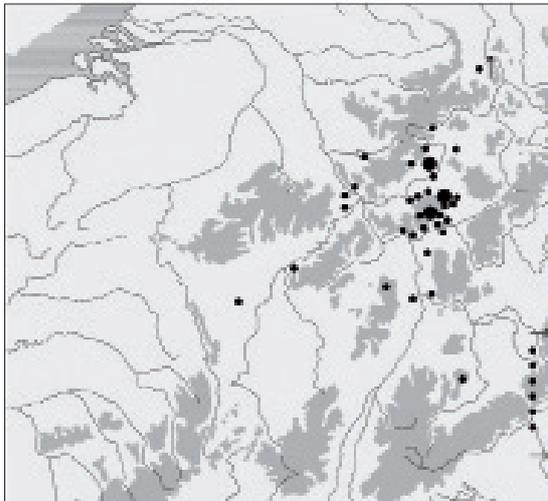


Fig. 5. Carte de diffusion des quinaires de type Nauheim, Scheers 56 (d'après Schulze-Forster 2005).

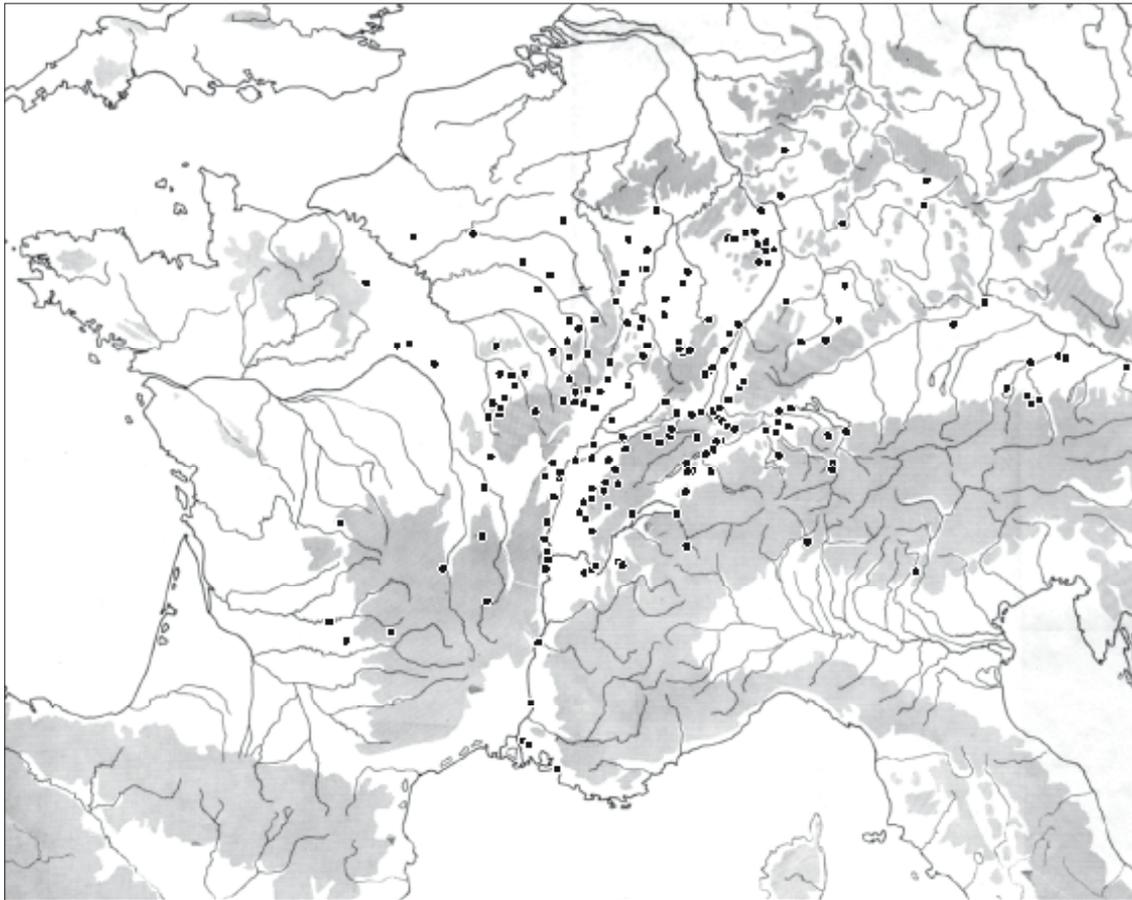


Fig. 6. Diffusion des deniers gaulois de KALETEDOY (d'après M. Nick 2006 complétée par K. Gruel).

semble avoir été décentralisée. Des coins des quinaires de KALETEDOY ont été trouvés au Mont Vully en Suisse et au Donnersberg sur la rive gauche du Rhin, dans les deux cas à une distance significative de l'aire primaire de circulation, mais encore incluse dans la zone de distribution secondaire (fig. 6)<sup>6</sup>.

Dans certains cas, les textes signalent des coalitions militaires, comme celle des Armoricaains contre César, la répartition des trésors dits coriosolites et leur composition nous interrogent sur l'émetteur des trois dernières classes dites coriosolites. Les classes I, III et II forment la part dominante de ces trésors, elles présentent des coins de liaisons entre elles et la distribution des pièces montrant une association des mêmes coins au droit ou au revers révèle des frappes concentrées dans le temps. Les monnaies issues des mêmes coins sont nombreuses (entre 20 et 100) et n'ont pas circulé, ce qui fait penser à un prélèvement immédiat dès la frappe. La masse de ces trésors (entre 1000 et 12000) pièces, leur homogénéité, leur distribution à partir d'un épicode possible dans la région d'Avranches ont conduit à les identifier comme l'encaisse militaire des coalisés armoricaains. La diffusion des monnaies de la classe II en Bretagne insulaire pourrait s'expliquer par les soldes des mercenaires

6- Auberson & Geiser 2001, 77-84 ; Wigg-Wolf 2009, 409 ; Fig. 17.16.

bretons enrôlés dans leurs rangs<sup>7</sup>. Grâce aux études de coins menées sur les trésors, on a pu évaluer le volume des émissions coriosolites (fig. 7)<sup>8</sup>.

L'émission de ces monnayages de cités ou de fédérations de cités reste très liée aux opérations militaires et à la thésaurisation des richesses.

	Droits	Revers	Association	Monnaies	Nombre de coins de droit	Nombre de coins de revers	Nombre de monnaies
Cl. VI	16	17	21	25	36+/- 9	42 +/- 12	360 000
Cl. V	91	107	173	285	113 +/- 4	139+/-6	1 130 000
Cl. IV	67	99	232	483	70+/- 1	102 +/- 2	700 000
Cl. III	66	122	21	1314	67 +/- 1	100 +/- 1	680 000
Cl. I	68	110	99	2053	67 +/- 1	123 +/-1	670 000
CL.II	94			4874			

Fig. 7. Estimation des volumes d'émissions coriosolites à partir du trésor de Jersey 9, La Marquanderie (Gruel).

### Les monnaies locales connues sur un site ou sur un territoire inférieur à 40 km<sup>2</sup>

Certaines séries monétaires restent extrêmement localisées, parfois à un seul site et ses alentours. Ce sont des potins ou des bronzes pour l'essentiel.

Prenons le cas des petits bronzes de Corent. Dès La Tène D1, des petits bronzes dit "au cheval – cheval" ou "au renard" sont émis sur l'oppidum de Corent et sont dominants dans les offrandes du sanctuaire<sup>9</sup> tout comme dans la circulation monétaire interne à l'oppidum. En revanche, ils ne sont présents qu'à quelques unités sur les autres oppida arvernes. Ils circulent parallèlement aux monnaies arvernes mais leur usage est limité à l'oppidum (fig. 2). Ces séries locales sont présentes dans tout le monde celtique, en particulier les sanctuaires à offrandes monétaires. Dans le faciès du sanctuaire de Nitry (Bourgogne)<sup>10</sup>, le potin "au cheval gracile" (fig. 17.6) parfois appelé "à la tête en chou fleur" (Bibracte 107.1) est dominant alors qu'il n'est représenté qu'à quelques exemplaires sur l'oppidum central des Éduens, Bibracte<sup>11</sup>. En Gaule Belgique chaque sanctuaire, possède ainsi sa série monétaire principale à diffusion très limitée, souvent même inconnue ailleurs, et le plus souvent en bronze<sup>12</sup>. Dans certains cas, on connaît des variantes de certains types monétaires, frappées avec une unique paire de coin et dont la circulation est restreinte à un seul site : c'est le cas par exemple d'une variante du bronze trévière (classe 5 du Scheers 30a) qu'on ne trouve que sur le sanctuaire et l'oppidum du Martberg<sup>13</sup>.

De la même manière, les potins "au T" de la région de Toulouse<sup>14</sup> forment un isolat qui ne recouvre en rien la cité gauloise et les potins dits de Zurich (fig. 17.10) restent confinés sur un territoire restreint. On peut ainsi multiplier les exemples.

7- Gruel 1989, 55-63.

8- Gruel 1998, 61-67.

9- Gruel à paraître.

10- Fouilles de P. Nouvel, cf. Barral *et al.* 2002, 271-296.

11- Gruel & Popovitch 2007 ; Fig. 17.6.

12- Les premières synthèses donnant des faciès de sites montrent à la fois la place des monnaies dans les sanctuaires et permettent de mettre en évidence la série dominante sur chaque site. Brunaux & Gruel 1987 ; Delestrée 1996, 32-97.

13- Wigg 1998, 73-75.

14- Boudet 1995,133.

Il est rare que l'on ait les éléments archéologiques suffisants pour étayer ces données numismatiques ; cependant, il a été possible d'identifier avec une très forte probabilité un monnayage de pagus de La Tène D2 dans la région de Vichy, Allier (fig. 8) en croisant les données céramiques, toponymiques (toponymes frontières), épigraphique avec la mention d'un pagus et numismatiques, celle de l'aire de diffusion de la série de laiton à l'œil BNF4034, imitée des statères d'or à l'œil de Gaule Belgique sans qu'aucun lien puisse être trouvé entre ces deux séries (fig. 17.14-15 et fig. 18.3-4)<sup>15</sup>.

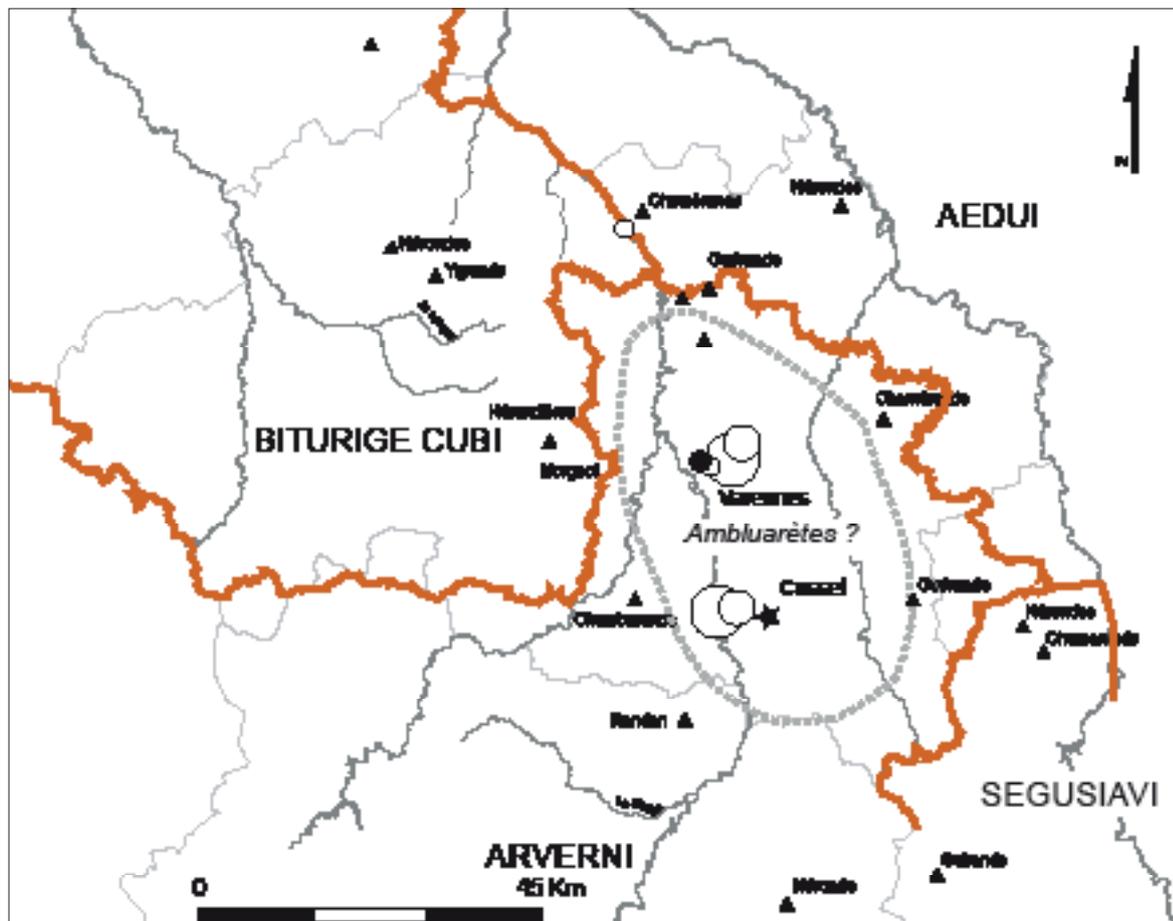


Fig. 8. Un monnayage spécifique au pagus des Ambluarètes aux confins des cités bituriges, arvernes et éduennes (Gruel, Lallemand).

15- Gruel & Lallemand 2009, 155-171 ; Fig. 18.

### Les monnayages supra-régionaux, transcendant les frontières connues des cités sans se calquer sur elles

Les premières imitations des statères de Philippe ne répondent pas à ces logiques territoriales. Emises en très petit nombre, elles sont issues de coins gravés d'après une monnaie grecque servant de modèle. On y retrouve tous les détails du prototype jusqu'au différent d'atelier. Leur petit nombre et leur grande dispersion rendent très aléatoire toute interprétation sur leur fonction et leur réelle circulation. Outil de thésaurisation, instrument de largesses dès le III<sup>e</sup> s. a.C., elles restent dans l'orbite des chefs de guerre et des élites celtiques.

Les oboles de Marseille et leurs imitations circulent dès la Tène C dans une bonne partie de la Gaule<sup>16</sup> et de la Rhénanie.

Les potins sont des pièces de bronze coulées. Ils contiennent un fort pourcentage d'étain (entre 20 et 30 %) parfois remplacé par du plomb. Leur technique de fabrication fait que l'image monétaire est imprimée en totalité sur la pièce, à la différence des autres monnaies gauloises. Ils présentent aussi la particularité d'être fréquemment surmoulés, ce qui entraîne des variations de module, et leurs poids sont très hétérogènes. Leur aire de circulation est très variable selon les séries. Pour certaines, elle se limite à un site et ses environs comme bon nombre de bronzes dits frappés (cf. supra) ; elle coïncide rarement avec le territoire des cités soit elle se limite à une partie du territoire de celle-ci, soit au contraire les monnaies se diffusent beaucoup plus largement, ce sont les potins supra-régionaux. Les séries de potins supra-régionaux ne sont pas très nombreuses (fig. 9) et correspondent aux pièces qui apparaissent dans les contextes les plus précoces, dès La Tène C2 ; ils se caractérisent par de nombreuses classes typologiques par série et une circulation pouvant s'étendre sur près d'un siècle. Il y a les potins à légende MA, qu'on trouve dans la basse vallée du Rhône, dans le Bassin Parisien (fig. 17.4) (c'est là que l'on connaît les contextes les plus anciens, La Tène C2), en Bretagne insulaire où les émissions continuent à évoluer jusqu'à la conquête romaine<sup>17</sup>. Les potins au long cou présentent deux centres de diffusion principaux, l'un dans la vallée du Rhône, l'autre en Auvergne, où ils forment l'essentiel de la circulation à la Tène D1. Pour les potins au sanglier-enseigne, largement diffusés dans un grand Est de la Gaule (fig. 17.1)<sup>18</sup> et débordant sur la Rhénanie (fig. 10), on connaît plusieurs sites de production dont les Fossés des Pandours et Wallendorf<sup>19</sup> où ne circulent pas les mêmes classes. Les potins au Personnage courant (Scheers 186) circulent dans toute la Gaule Belgique et sont présents dans des contextes La Tène C2 à Acy-Romance (fig. 17.2-3). La typologie des potins à la Grosse tête commence à se stabiliser et les classes définies montrent que leur répartition dans un grand Centre Est, du territoire Éduen au pays helvète, s'accompagne d'une variation dans la proportion des classes sur chaque site étudié ; la dominante dans un lieu sera minoritaire dans l'autre<sup>20</sup>. Leur mode de diffusion semble proche de ceux observés pour les méreaux médiévaux émis par les seigneurs ou les cardinaux ; c'est pourquoi on envisage selon les régions des émissions de grandes familles aristocratiques avec une diffusion liée aux alliances et au clientélisme ou celles de sanctuaires. Dans les deux cas, la circulation des potins serait proportionnelle à l'aire d'influence de l'émetteur<sup>21</sup>.

16- Genechesi 2012.

17- Haselgrove 1999.

18- Feliu 2008, 55 fig. 26.

19- Kaczynski 2009, 201 ; Fichtl & Pierrevelcin 2005, 426.

20- Geiser *et al.* 2009, 77-89.

21- Gruel 1995, 137-140.

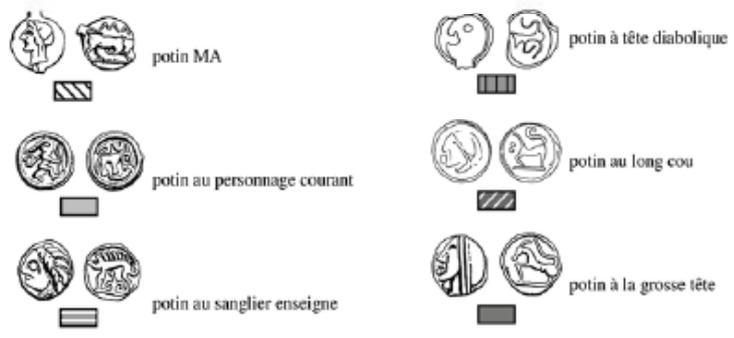
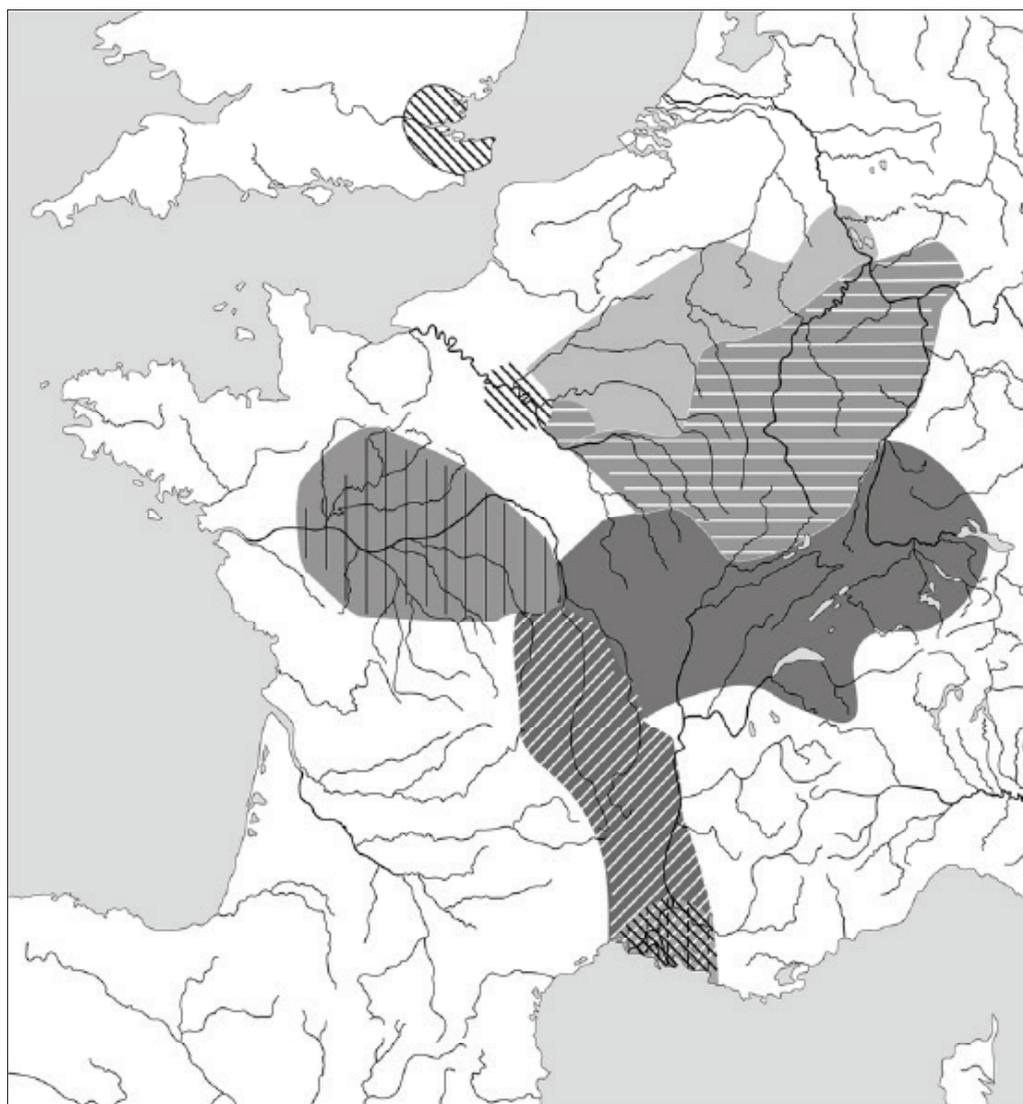


Fig. 9. Potins supra-régionaux.

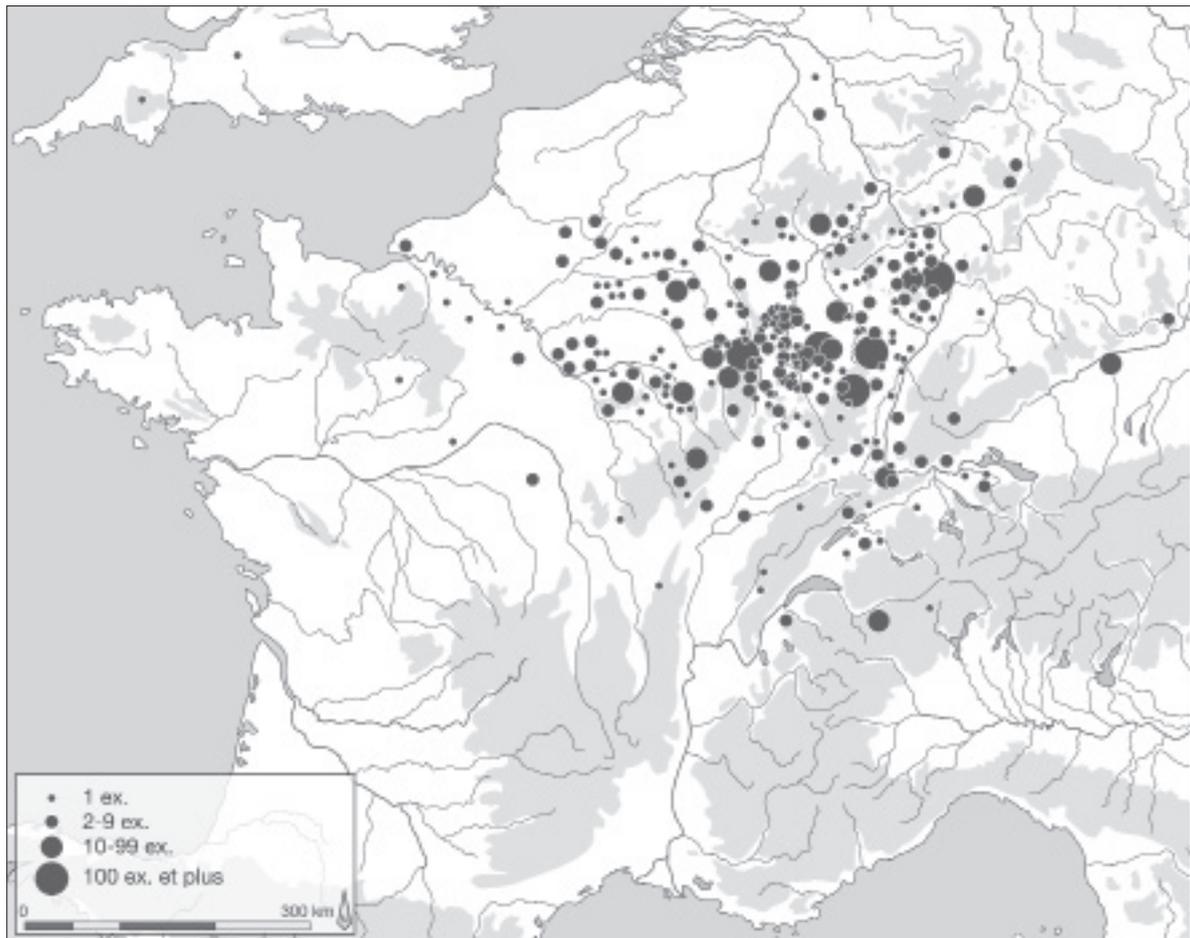


Fig. 10. Potins au sanglier-enseigne (Feliu, fig. 56).

#### LES PARENTÉS ICONOGRAPHIQUES DE SÉRIES MONÉTAIRES

On constate que les principales séries monétaires s'inscrivent dans un groupe plus large qui présente de fortes parentés iconographiques, ce que J.-B. Colbert de Beaulieu<sup>22</sup> appelait les "homotypies de contiguïté" : ce sont le groupe armoricain au cheval androcéphale de l'Ouest de la Gaule (fig. 17.13), les monnaies à l'œil entre Gaule Belgique et Pays trévire (fig. 17.14-15), les têtes casquées dite de Pallas dans le Nord de la Gaule, celles du Centre-Est de la zone du denier, les têtes aquitaines à l'Ouest, les monnaies à la croix en Narbonnaise ou les "Büschelquinar" dans le sud de l'Allemagne (fig. 17.17). Ces groupes régionaux ont une réalité numismatique, en ce sens, que cette parenté typologique s'associe à un choix pondéral, une évolution de l'alliage, une certaine perméabilité des aires de circulation à un niveau régional, probablement à des zones de changes facilitées.

22- Colbert de Beaulieu 1973, 142-152 ; fig. 18.

Cependant, il existe aussi des ressemblances typologiques évidentes sans aucun lien apparent et sans connexion des aires de circulation.

Déjà, dans le catalogue de la Bibliothèque Nationale de Paris, Muret avait créé une série dite des Armoricaux émigrés<sup>23</sup>. On constate en effet une influence iconographique très forte entre les statères au cheval androcéphale des Aulerques Cénomans (Sarthe, France) et les statères et quart de statère (Scheers 16-20) de la région de la Moselle et du Rhin moyen attribués aux Trévires. Cependant, ces deux types très proches ne circulent jamais conjointement, les autres types armoricains ne se trouvent pas en Rhénanie et inversement. Il n'y a aucun lien entre les circulations monétaires de ces deux régions.

Un autre cas du même genre pourrait être les “monnaies à la croix” du sud de l'Allemagne, bien qu'on ne soit pas complètement sûr de leur source exacte d'inspiration. Elles ressemblent certes beaucoup aux “monnaies à la croix” de Narbonnaise mais ces dernières n'ont jamais circulé aussi loin vers le Nord, très en dehors de leur aire d'émission et de circulation. Finalement, il s'agit plus probablement de deux séries. Ces oboles et leurs imitations connaissent une très large diffusion en Gaule comme en Rhénanie et là des contacts directs sont attestés dans la circulation monétaire (cf supra).

Enfin, on s'interroge périodiquement sur le lien entre la migration des Boïens en Gaule, les “globules à la croix en or de la haute vallée de la Seine (Scheers 15) et les “regenbogenschüsselchen” du Sud de l'Allemagne. Avec leur aspect globulaire caractéristique, ces globules à la croix restent un énigme de la numismatique celtique. Superficiellement, le dessin de la croix présente une ressemblance étroite avec le revers du type VD des “regenbogenschüsselchen” du sud de l'Allemagne. Cependant, bien qu'un certain nombre des autres types de “regenbogenschüsselchen” a été trouvé jusqu'à la côte atlantique, le type V D lui-même est rarement trouvé à l'Ouest du Rhin. Par ailleurs, aucun des globules à la croix ne présente cette forme de cupule propre aux “regenbogenschüsselchen”. Un autre prototype plus proche est évoqué, la série dite “müschelquinar” présente dans le trésor de Tayac<sup>24</sup>.

## LES MONNAIES ÉTRANGÈRES EN CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE

Elles circulent loin de leur aire de circulation normale, sur des sites clefs, économiques, politiques et religieux, sans réciprocité dans les échanges monétaires.

### Lattes

À Lattes, on a retrouvé trois trésors d'oboles d'argent de Marseille, l'un de la fin du IV<sup>e</sup> s. et deux autres de la fin du III<sup>e</sup> s. a. C.<sup>25</sup>. Ceci montre la pénétration très précoce des monnaies sur ce site portuaire. Elles jouent donc un rôle certain dans les transactions “d'import-export” dès cette époque. Cependant, ces pièces restent rares dans l'habitat de Lattes avant la fin du II<sup>e</sup> s. a.C., ce qui prouve que leur usage ne se diffuse dans la vie courante qu'à partir du II<sup>e</sup> s. a.C.

### L'oppidum de Manching

A Manching, les quinaires d'argent présents sont en majorité des “Büschelquinar” (fig. 17.17) (aussi appelés quinaires au rameau), soixante et une monnaies à la croix imitées de Marseille ou des pièces de Narbonnaise et dix-sept quinaires du Centre Est (fig. 17.16). On compte 53 exemplaires à légende KALETEDOY et deux quinaires de la Vallée du Rhône viennent enfin compléter cette forte présence des monnaies gauloises sur

23- Muret-Chabouillet 1889 ; Loscheider 1998, 69-225.

24- Haselgrove 2009, 176-177.

25- Py 2006, 1207.

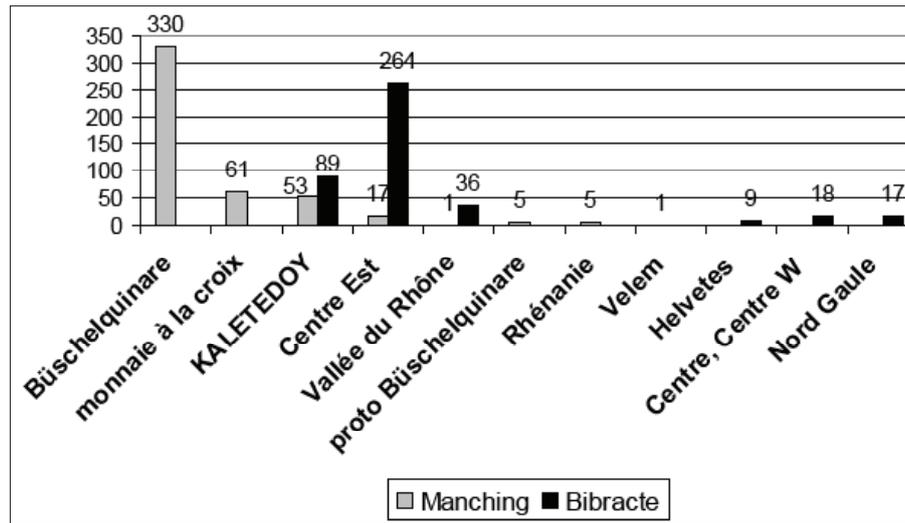


Fig. 11. Diagramme des monnaies communes au site de Bibracte et de Manching (Gruel, Zeigaus).

l'oppidum de Manching (fig. 11). Celle-ci contraste fortement avec la très faible représentation des quinaires Rhénans (5 exemplaires) et la quasi-absence de monnaies des Celtes de l'Est. Manching se singularise par l'importance des découvertes de potins<sup>26</sup> par rapport aux autres sites de la région. On n'y connaît aucun type de potin proprement local. Deux séries de potins sont bien représentées à Manching : celle au "sanglier-enseigne" (Scheers 186 cl. I) (fig. 17.1) et celle "à la Grosse tête, au bandeau lisse". Les potins restants représentent à peine 10 % des potins de Manching : le type à l'ancre (LT9361) (fig. 17.10) est commun dans la région de Zurich, mais n'est pas représenté dans l'inventaire de Bibracte, celui à légende OYINDIA (LT8319, Bibracte 104,1) (fig. 17.8) présent surtout sur le plateau de Langres, celui à la triskèle de Bibracte (LT2935, Bibracte 86), celui à l'aigle (LT5275, Bibracte 93,2) (fig. 17.5), celui à la chevelure hirsute de La Villeneuve-au-Châtelot (LT7417, Bibracte 100,1) (fig. 17.9), celui au petit cheval (Bibracte 88,1), celui au personnage courant de la région de Reims (LT8124, Scheers 191, Bibracte 122,1) (fig. 17.3), tous confirment des liens avec un grand Est de la Gaule englobant la région des trois lacs (Suisse). Les potins au sanglier montrent des liens avec la Rhénanie et la Moselle où leur diffusion est maximale. Les classes les plus représentées ici sont les classes 1c et 1e de S. Scheers (Lyon 1088-1092) (fig. 17.1) et quelques exemplaires de la classe 1b (Lyon 1087). Dans le cas des potins à la grosse tête, les classes les plus abondantes correspondent aux classes qui paraissent les plus anciennes (GTA1, GTA2, GTA4, GTA5, GTA6, GTA8) avec un faciès général plus proche de celui du site de La Tène. Si 73 % des monnaies de Manching restent régionales, 26 % viennent de Gaule et plus particulièrement d'un grand Centre-Est dont un des pôles est justement Bibracte et l'autre, la région des trois lacs sur le Rhône. Ces faciès monétaires laissent supposer des contacts ouest-est entre le Centre-Est, l'Est de la Gaule, la Suisse et Manching et des liens avec Marseille mais plutôt par les cols alpins et la Suisse que par la vallée du Rhône, dont les monnayages sont très peu représentés (deux pièces, LT 2924 et LT5733). Si la présence de quinaires d'argent, taillés sur le même étalon que les "Büschelquinar" locaux peuvent s'intégrer dans la circulation locale de Manching, on s'explique en revanche encore mal la présence sur ce site de potins de l'Est et du Centre-Est de La Gaule alors qu'aucun potin ne semble émis, ni ne circule dans la région. Ce faciès démontre la circulation

26- Ziegau 1996, 95-100.

conjointe précoce des quinaires d'argent à tête casquée, des potins au sanglier et de ceux à la grosse tête. Manching est indiscutablement ouvert sur la Gaule et les monnaies qui s'y trouvent reflètent des liens spécifiques avec l'Est et le Centre Est. Ce faciès monétaire, très tourné vers l'Est de la Gaule, reste une singularité par rapport au territoire de la Bavière<sup>27</sup>.

À l'inverse, à Bibracte, les monnaies les plus orientales connues sont helvètes avec en particulier trois pièces du type de Balsthal, variante des "Büschelquinar" (Bibracte 38,1).

### Les oppida du Donnersberg et d'Heidetränk (fig. 12, 13, 14)

Le site du Donnersberg fournit un intéressant modèle dans lequel les différents niveaux de circulation monétaire interagissent, superposant les réseaux locaux de distribution et les diffusions supra-régionales. L'oppidum du Donnesberg se situe entre le Rhin et la Moselle dans une région où les monnayages locaux s'éloignent peu de l'épicentre de leur distribution. En revanche, le site a attiré une grande quantité de monnaies étrangères, dont quelques-unes sont inconnues dans la région alentour. La comparaison des séries monétaires présentes au Donnersberg avec celles de Heidetränk, situé quelques 100 km plus au Nord-Est, sur l'autre rive du Rhin révèle comment fonctionnent ces différents niveaux de circulation (fig. 14)<sup>28</sup>.

Ces deux oppida ont été abandonnés à la fin de La Tène D1 et fournissent une image très claire des monnayages utilisés dans la région à la fin du II<sup>e</sup> et au tout début du I<sup>er</sup> s. a.C.

Chacun des deux sites a émis un monnayage d'argent local. Au Donnersberg, le type Scheers 54 (fig. 17.18), le quinaire au nez angulaire et l'obole du Donnersberg (fig. 17.19) et au Heidetränk, les type Scheers 56, le quinaire de Nauheim (fig. 17.20). Sur les deux sites, la monnaie d'argent locale est de loin le monnayage d'argent le plus courant mais aucune trace de circulation significative de ces pièces d'un site à l'autre n'a été observée entre les deux oppida pourtant très proches. Seule une monnaie du type Scheers 56 est enregistrée au Donnersberg et aucun exemplaire du type Scheers 54 n'est signalé au Heidetränk. En revanche, cette exclusion quasi absolue contraste fortement avec une circulation significative de monnaies étrangères présentes sur les deux oppida comprenant des deniers de KALETEDOY, des Regenbogenschüsselchens et Büschelquinaires du sud de l'Allemagne (Bavière), des potins à la grosse tête, des potins au sanglier et des potins au personnage courant. La présence des potins provenant de zones éloignées est peut être liée au fait qu'aucun des deux oppida n'a émis de potins. En revanche, dans le cas des deux émissions locales d'argent, leur aire de circulation exclusive l'une de l'autre est caractéristique. On a là très clairement deux catégories de monnaies d'argent : les locales et les étrangères qui ont été utilisées ensemble mais probablement pour des usages différents bien qu'elles aient des poids et des alois identiques.

Ces potins supra-régionaux et ces quinaires du centre-Est sont régulièrement trouvés sur des oppida parfois éloignés de leur aire primaire de circulation comme à Manching, Stradonice, Nĕmčice et Staré Hradisko et on possède plusieurs témoignages de leur fabrication en différents endroits.

On connaît en revanche quelques cas d'exportations monétaires très inhabituelles : les potins à la swastika (Lyon 818-828) (fig. 17.12) qui circulent en Loire moyenne et dans la basse vallée du Rhône se retrouvent ponctuellement sur certains oppida : deux potins au Donnersberg et nulle part ailleurs dans le bassin de la Moselle mais un sur l'oppidum d'Hostyn en Bohême. Il semble donc que certains monnayages circulent très loin, reflétant des liens très occasionnels en des lieux (oppida, sanctuaires) de prestige.

27- Gruel 2009, 467-472.

28- Wigg-Wolf 2009, 404 fig. 5 ; Schulze-Forster 2005, 159-181.

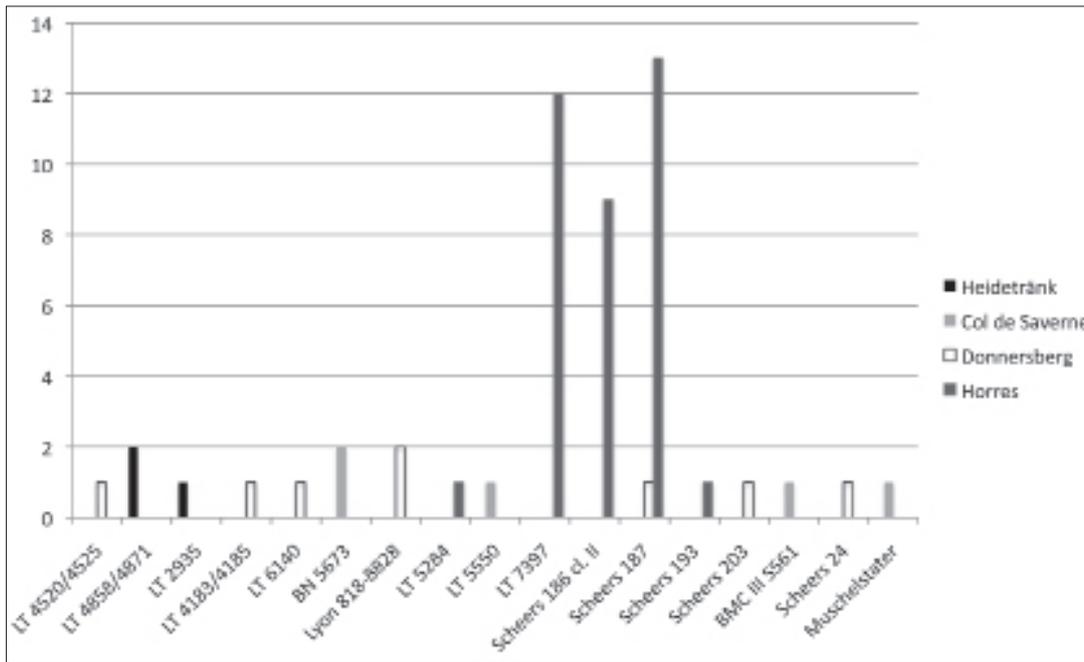


Fig. 12. Diagramme des monnaies étrangères sur les sites d'Heidetränk, du Donnersberg, de Rheineim-Horres et du Fossé des Pandours.

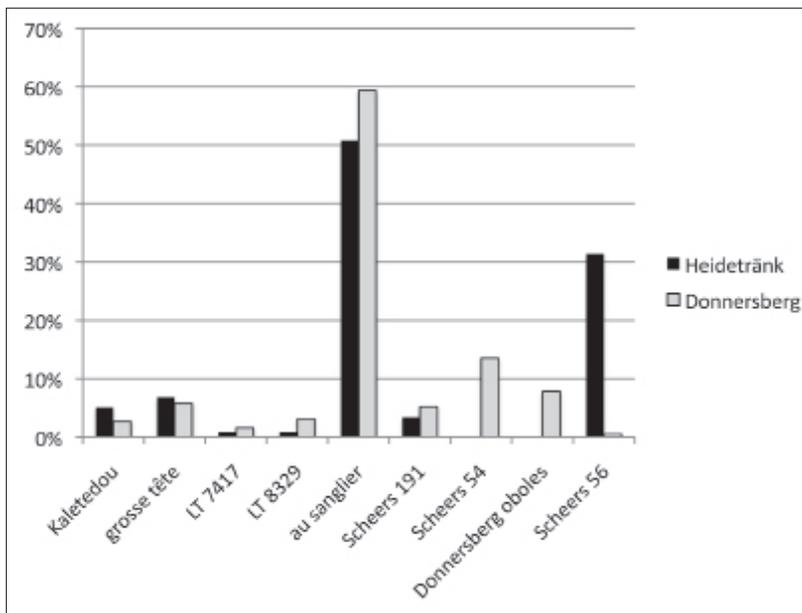


Fig. 13. Diagramme comparatif des monnaies communes au Heidetränk et au Donnersberg.

	Heidetränk		Donnersberg	
Kaletedou	6	5,1%	5	2,6%
grosse tête	8	6,8%	11	5,7%
LT 7417	1	0,8%	3	1,6%
LT 8329	1	0,8%	6	3,1%
au sanglier	60	50,8%	114	59,4%
Scheers 191	4	3,4%	10	5,2%
Scheers 54		0,0%	26	13,5%
Donnersberg oboles		0,0%	15	7,8%
Scheers 56	37	31,4%	1	0,5%

Fig. 14. Tableau comparatif des monnaies communes au Heidetränk et au Donnersberg (% en fonction de l'ensemble des pièces du site).

### Le site de Rheinheim-Horres<sup>29</sup> (fig. 15 et 16)

Sur le site de Rheinheim-Horres, dans la Sarre, une structure composée de deux cercles concentriques de poteaux a été érigée à la fin du II<sup>e</sup> s. a. C. (fig. 15). 18 monnaies proviennent de 15 des 36 trous de poteau fouillés, 17 ont été trouvées dans le fossé circulaire situé entre les deux cercles de poteaux et 9 d'un fossé voisin. La présence d'un si grand nombre de pièces dans des trous de poteau est exceptionnelle, c'est un des cas les plus anciens connus de dépôts rituels de monnaies celtiques en connexion avec la construction de la structure. Ce qui est encore plus curieux, c'est que ces monnaies sont en majorité des types monétaires inconnus ailleurs dans

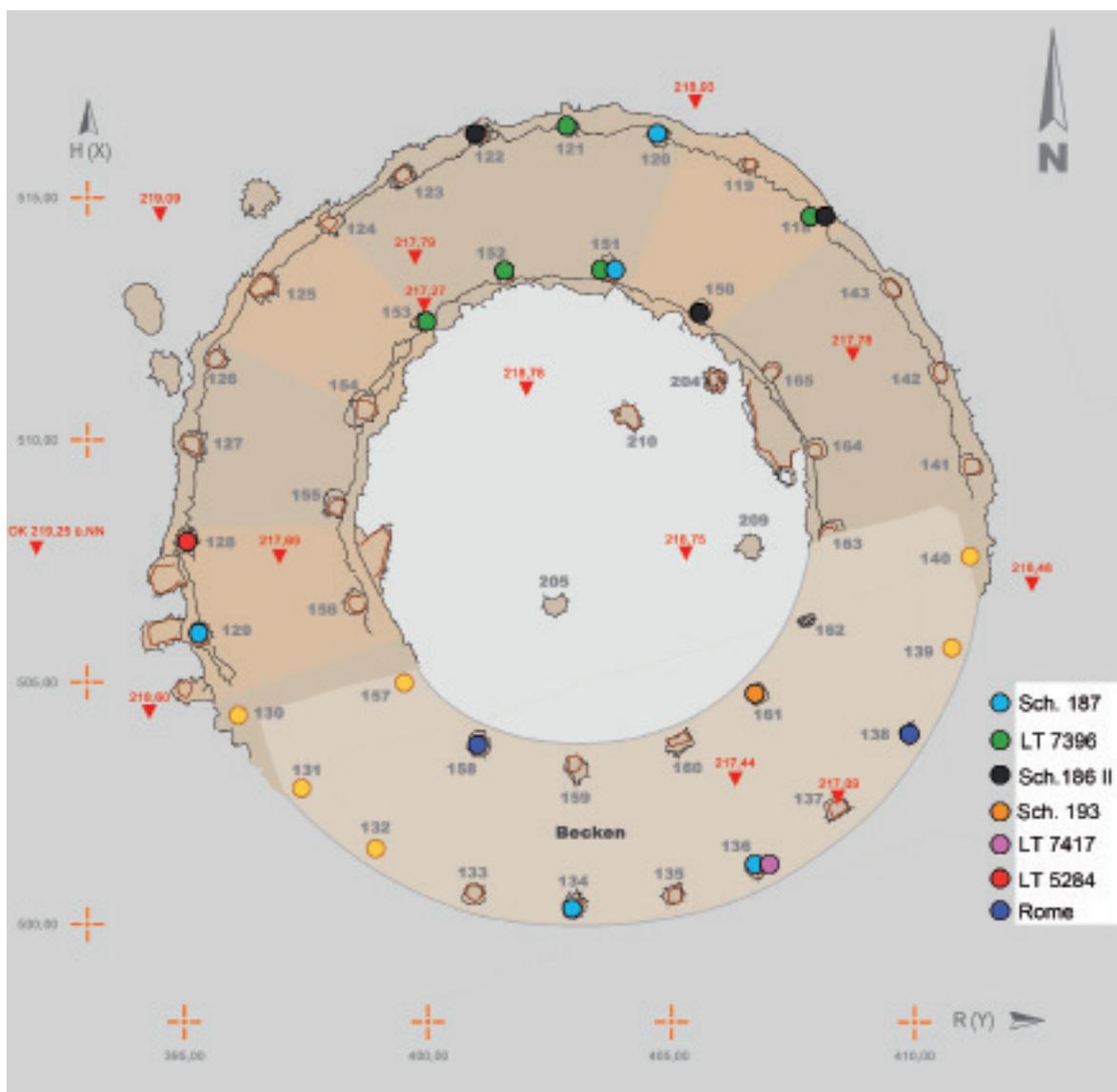


Fig. 15. Plan des structures de Rheinheim-Horres.

29- Wigg-Wolf 2010, 291-303.

la région, dont l'aire de circulation se situe beaucoup plus loin au sud-ouest : des potins à la tête casquée et aux globules (LT 7396) dans la région de Sens, ceux au sanglier-enseigne, cl. II (Scheers 186 classe II) et (Scheers 187) entre la Seine et la Meuse. À l'inverse, les types provenant de ces mêmes régions et circulant communément autour de Horres, à la même époque, comme les potins au personnage courant (Scheers 191) ou les potins au sanglier-enseigne de la classe I (Scheers 186 classe I) (fig. 17.1) sont présent en nombre anormalement bas. De plus, il y a des différences très nettes de la représentation de chacun de ces types dans les différents points du site. Le LT 7396 et le Scheers 187 sont plus communs dans les trous de poteau et le fossé circulaire tandis que le Scheers 186 classe II est plus représenté dans le fossé voisin (fig. 16). Il est difficile de dire si cette anomalie est d'ordre chronologique et si l'un des dispositifs était plus tardif, et donc si ces pièces ont été disponibles en deux occasions différentes - ou si chacun de ces types représente des liens avec les deux régions. Mais quelle que soit l'explication de ces anomalies, ces pièces indiquent que Reinheim-Horres a entretenu des liens inhabituels et très forts avec des régions très éloignées au sud-ouest. À l'évidence, ces liens monétaires directs étaient probablement de très courte durée pour tous les types et datent d'une période relativement brève de la fin LTC2/LTD1 (excepté pour les monnaies de la République romaine et de l'Antiquité tardive, qui sont des intrusions dûes à un secteur d'activité de bâtiments postérieurs).

Ces quelques exemples montrent la difficulté de comprendre sans texte contemporain ce que recouvrent ces mouvements monétaires. On peut d'ores et déjà affirmer l'existence en Europe celtique de disparités très nettes dans les échanges monétaires entre les régions, entre les centres urbanisés et les campagnes. On peut aussi en déduire des usages différents selon l'aloi, selon la nature des sites. Le lien entre les circulations des monnaies et les élites apparaît très fort. Le rôle aussi des déplacements des armées doit être examiné soigneusement pour mesurer leur impact dans la circulation des monnaies étrangères, en particulier pour l'alimentation en offrandes des sanctuaires. C'est donc par l'analyse fine des monnaies en contextes archéologiques et par celle des faciès de sites qu'on arrivera à comprendre la place de la monnaie dans les échanges et le degré de monétarisation des

	Fossé voisin	Trous de poteau	Fossé circulaire
LT 5284		1 (?)	1
LT 7396	1	5	5
LT 7417	1	1	
Scheers 186 classe I	2		1
Scheers 186 classe II	5	3	1
Scheers 187		3	7
Scheers 193		1	
République romaine		(1)	2
Antiquité tardive		(1)	

Fig. 16. Monnaies par structure, Rheinheim-Horres (d'après Wigg-Wolf 2010).



Fig. 18. 1. Statère d'or des Aulerques Cénomans ; 2. Statère d'or des Trévires ; 3. Statère d'or à l'œil ; 4. Bronze à l'œil des Ambliarètes.



Fig. 17. Les principales séries monétaires citées : Potins : 1. SST186, LT9147 ; 2. SST 201, LT 8133 ; 3. SST191, LT8124 ; 4. LT5284 ; 5. LT5275 ; 6. Bib 107 ; 7. SST193, LT 8135 ; 8. LT8319 ; 9. LT 7417 ; 10. LT 9361 ; 11. SST 187, LT 9155 ; 12. Lyon 818-828 ; Or : 13. STT 16-20, LT6818 ; 14. LT9297 ; 15. SST30, LT8817 ; Argent : 16. LT8178 ; 17. LT9322 ; 18. LT 9401 ; 19. Gilles 1993, 73.26 ; 20. LT9388 ; Bronze : 21. LT 8852 ; 22. LT8839 ; 23. LT8849.

économies de la fin de l'âge du Fer. Actuellement, nous en sommes à l'étape du constat<sup>30</sup>. Les premières émissions apparaissent au III<sup>e</sup> s. a.C., les volumes d'émissions croissent très rapidement au cours du II<sup>e</sup> s. et, au début du I<sup>er</sup> a.C., l'Europe Celtique est déjà fortement monétarisée. C'est un phénomène qui a longtemps été sous-estimé car il reste difficile de préciser les débuts de circulation des séries monétaires par manque d'ensembles clos clairement datés.

## Bibliographie

- Auberson, A.-F. et A. Geiser (2001) : "Les trouvailles monétaires et le coin de l'oppidum du Mont-Vully", *SNR*, 80, 59-107.
- Barral, P., J.-P. Guillaumet et P. Nouvel (2002) : "Les territoires de la fin de l'âge du Fer entre Loire et Saône : Les Éduens et leurs voisins, problématique et éléments de réponse", in : Garcia & Verdin, dir. 2002, 271-296.
- Boudet, R. (1995) : "Les potins du Centre-Ouest et du Sud-Ouest de la Gaule : état de la question", in : Gruel, dir. 1995, 128-134.
- Brenot, C. et S. Scheers (1996) : Catalogue des monnaies massaliètes et les monnaies celtiques du musée des Beaux-Arts de Lyon, Louvain, abrégé en Lyon.
- Brunaux, J.-L. et K. Gruel, dir. (1987) : *Monnaies gauloises découvertes en fouilles*, Dossiers de protohistoire, 1, Paris.
- de Callatay, F. (2005) : "L'instauration par Ptolémée I<sup>er</sup> Sôter d'une économie monétaire fermée", in : Duyrat & Picard, dir. 2005, 117-134.
- Colbert de Beaulieu, J.-B. (1973) : *Traité de numismatique celtique I, Méthodologie des ensembles*, Paris.
- Delestrée, L.-P. (1996) : *Monnayages et peuples gaulois du Nord-Ouest*, Paris.
- Duyrat, F. et O. Picard, dir. (2005) : *L'exception égyptienne ? Production et échanges monétaires en Égypte hellénistique et romaine. Actes du colloque d'Alexandrie, 13-15 avril 2002, Études alexandrines 10*, IFAO, Le Caire.
- Féliu, C. (2008) : *Leuques et Médiomatriques à La Tène Moyenne et Finale : Organisation sociale et territoriale de l'habitat dans deux cités du nord-est de la Gaule du III<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> Siècle avant notre ère*, Thèse, Université Marc Bloch, Strasbourg II.
- Fischer, B. et K. Gruel (2001) : "Catalogue des monnaies gauloises", in : Reddé & von Schnurbein, dir. 2001, 21-39.
- Fichtl, S., dir. (2005) : *Hiérarchie de l'habitat rural dans le nord-est de la Gaule à La Tène moyenne et finale*, Dossier Archéologia mosellana 6.
- Fichtl, S. et G. Pierrelvein (2005) : "Nouveaux éléments pour une chronologie de l'oppidum du Fossé des Pandours au col de Saverne (Bas-Rhin)", in : Fichtl, dir. 2005.
- Garcia, D. et F. Verdin, dir. (2002) : *Territoires celtiques : espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale, Actes du 24<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, Martigues, 1-4 juin 2000*, Paris.
- Geiser, A., J. Genechesi, K. Gruel et L. Jeunot (2009) : "Les potins 'à la grosse tête', une nouvelle évaluation typologique", *Schweizer Münzblätter*, 235, 77-89 [abrégé en GT].
- Genechesi, J. (2012) : *Les monnayages gaulois et marseillais découverts en vallée du Rhône : circulation monétaire et approche économique*, Thèse, Université de Paris 1.
- Gilles, K.-J. (1993) : "Keltische Fundmünzen im östlichen Treverergebiet", *Trierer Zeitschrift*, 65, 35-66.
- Gruel, K. (1989) : *La monnaie chez les Gaulois*, Paris.
- (1998) : "Estimation du volume des émissions armoricaines à partir du trésor de La Marquanderie", in : Sebire, dir. 1998, 61-67.
- (2002) : "Monnaies et territoires", in : Garcia & Verdin 2002, 205-212.
- (2009) : "Comparaison des faciès monétaires des oppida de Bibracte et Manching", in : Grunwald *et al.*, dir. 2009, 467-472.
- (à paraître) : "Les monnaies du sanctuaire de Corent", in : Poux & Demierre, dir. (à paraître).
- Gruel, K., dir. (1995) : "Les potins gaulois : typologie, diffusion chronologie, État de la question à partir de plusieurs contributions", *Gallia*, 52, 1-144.
- Gruel, K. et J.-N. Barrandon (2000) : "Les deniers gaulois du Centre-Est", in : Kluge & Weisser, dir. 2000, 402-408.
- Gruel, K. et C. Haselgrove (2006) : "Le développement de l'usage monétaire à l'âge du Fer en Gaule et dans les régions voisines", in : Haselgrove, dir. 2006, 117-138.
- Gruel, K. et L. Popovitch (2007) : *Les monnaies gauloises et romaines de l'oppidum de Bibracte*, Glux-en-Glenne [abrégé en Bibracte].

30- Gruel & Haselgrove 2006, 117-138.

- Gruel, K. et D. Lallemand (2009) : "Monnaies gauloises et archéologie du territoire en Auvergne", in : van Heesch, dir. 2009, 155-171.
- Grunwald S., J. K. Koch, D. Mölders, U. Sommer et S. Wolfranh, dir. (2009) : *Artefact, Festschrift für Sabine Rieckhoff zum 65. Geburtstag*, Universitätsforschungen zur prähistorischen Archäologie 172/2, Bonn.
- Haselgrove, C. C. (1999) : "The Development of Iron Age Coinage in Belgic Gaul", *NC*, 159, 111-168.
- (2009) : "Noughts and crosses: the archaeology of 'globules-à-la-croix'", in : van Heesch, dir. 2009, 173-186.
- Haselgrove, C. C., dir. (2006) : *Les mutations de la fin de l'âge du Fer, Actes de la table ronde de Cambridge, 7-8 juillet 2005*, Bibracte.
- Kaczynski, B. (2009) : "Überlegungen zur Organisation des Münzwesens der Treverer", in : Zimmer, dir. 2009, 199-204.
- Kluge, B et B. Weisser, dir. (2000) : *XII. Internationaler numismatischer Kongress, Berlin 1997, Akten-Proceedings-Actes I*, Berlin.
- La Tour, H (1892) : "Atlas de monnaies gauloises", Paris [abrégé en LT].
- Loscheider, R. (1998) : "Untersuchungen zum spätlatènezeitlichen Münzwesen des Trevererlandes", *Archaeologia Mosellana*, 3, 69-225.
- Metzler, J. et D. Wigg-Wolf, dir. (2005) : *Die Kelten und Rom: neue numismatische Forschungen (Fond de Gras/Titelberg, Luxemburg, 30.4. - 3.5.1998)*, Studien zu Fundmünzen der Antike 19, Mayence.
- Muret, E. et A. Chabouillet (1889) : *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque Nationale*, Paris.
- Nick, M. (2006) : *Gabe, Opfer, Zahlungsmittel: Strukturen keltischen Münzgebrauchs im westlichen Mitteleuropa*, Rahden/Westf.
- Poux, M. et M. Demierre, dir. (à paraître) : *L'Oppidum de Corent (Puy-de-Dôme, Auvergne) I, Le Sanctuaire : vestiges et rituels*, Gallia Suppl. 45.
- Py, M. (2006) : *Les monnaies préaugustéennes de Lattes et la circulation monétaire protohistorique en Gaule Méridionale*, Lattara 19, Lattes.
- Reddé, M. et S. von Schnurbein, dir. (2001) : *Alésia : fouilles et recherches franco-allemandes sur les travaux militaires romains autour du Mont-Auxois (1991-1997). 2, Le matériel*, Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles lettres 22, Paris.
- Reinhard, W., dir. (2010) : *Kelten, Römer und Germanen im Bliesgau*, Reinheim.
- Sebire, H., dir. (1998) : *Guernsey connections : archaeological and historical papers in honour of Bob Burns*, Guernsey.
- Schulze-Forster, J. (2005) : "Der Dünsberg und die jüngsten keltischen Münzen in Hessen", in : Metzler & Wigg-Wolf, dir. 2005, 159-181.
- Scheers, S. (1977) : *Traité de numismatique celtique II, La Gaule Belgique*, Paris [abrégé en SST dans fig et Scheers dans texte].
- van Heesch, J., dir. (2009) : *Coinage in the Iron Age. Essays in Honour of Simone Scheers*, Londres.
- Wigg, D. G. (1998) : "Ein neuer Treverischer Bronzemünztyp vom Martberg bei Pommern an der Mosel und die Frage des Martbergs als Münzstätte", *TZ*, 61, 73-80.
- Wigg-Wolf, D. (2009) : "The Coin Finds from the Donnersberg, Rheinland-Pfalz, Germany", in : van Heesch, dir 2009, 399-419.
- (2010) : "Fundmünzen aus Reinheim "Horres" und Umgebung", in : Reinhard, dir. 2010, 291-303.
- Ziegau, B. (1995) : "Inventaire des potins de Manching, de Bavière et de Bohême", in : Gruel, dir. 1995, 95-100.
- Zimmer, S., dir. (2009) : *Kelten am Rhein. Akten des dreizehnten Internationalen Keltologiekongresses. 23. Bis 27. Juli 2007 in Bonn. Erster Teil. Archäologie. Ethnizität und Romanisierung*, BJ Beihefte 58, Mayence.